

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Conforme l'annexe III du règlement (EU) Nr. 305/2011 23  
Changé par le règlement délégué (EU) Nr. 574/2014

Pour le produit **GUN 172**

Ref. nr. 40302.01

---

Code d'identification unique du produit type:  
EN 1504-3: 2005

---

Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Produit à base de ciment pour la réparation constructive et non constructive de béton

Renforcement structurelle par l'application d'un mortier ou d'un béton (4.4)

Réparation du béton par projection de mortier (3.3.)

Augmentation de la couverture du béton par l'application de mortier (7.1)

Remplacement du béton carbonaté (7.2)

---

Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

Grouttech (Belgique), Rue Victor Bocqué 11, 9300 Alost

---

Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performance du produit de construction, conformément à l'annexe V:

---

Si la déclaration de performance concerne un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Essais initiaux réalisés par SGS-Intron Sittard

---

## Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Niveau d'épreuve	Spécification techniques harmonisées
Résistance à la compression	Classe R4	Système 4	En 1504-3: 2015
Taux de chlorures	≤ 0,05 %		
Résistance à la carbonatation	Teste Conforme les exigences		
Module d'élasticité	≥ 20 GPa		
Résistance d'adhésion	≥ 2,0 MPa		
Compatibilité thermique Part 1, gel-dégel	≥ 2,0 MPa		
Résistance au feu	Classe A		
Substances dangereuses	Est conforme la norme EN1504-3 paragraphe 5.4		

La présente déclaration des performances est établie sous responsabilité du fabricant.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

R.P. Wiedemeijer, directeur

Alost, Octobre 2024

